

LES PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DE LA PRATIQUE DE L'ÉLEVAGE AU MALI

En 2017/2018, la Cellule de Planification et de Statistique du Secteur Développement Rural (CPS/SDR) du Mali avec l'appui de l'équipe d'Étude sur la Mesure des Niveaux de Vie (LSMS) de la Banque Mondiale, dans le cadre du projet LSMS-ISA financé par l'USAID, a mené une enquête agricole intégrée aux conditions de vie des ménages (EAC-I) au Mali. Cette enquête s'est faite en deux visites: Une première visite de Septembre à Novembre 2017, et une deuxième de Décembre 2017 à Février 2018. L'EACI 2017/2018 comprend deux versions de questionnaire: une version légère administrée à 8398 ménages et une version lourde comprenant des informations supplémentaires clés pour le calcul des revenus. Cette dernière version a été administrée à un échantillon réduit de 3818 ménages¹.

Ce document est une note qui donne une vue d'ensemble sur les caractéristiques de la pratique de l'élevage au Mali, en décrivant la composition des cheptels, les principales raisons de l'élevage, la pratique de l'abattage et de la vente des animaux dans les régions du pays, et les ressources mobilisées pour la santé des animaux.

Espèces possédées

L'élevage au Mali est pratiqué par 63 pourcents des ménages et est l'activité agricole prépondérante dans le milieu urbain. Selon l'EACI 2017/2018, environ 12 pourcents des ménages vivant en ville et qui pratiquent des activités agricoles ont du cheptel destiné à la vente ou à l'autoconsommation, tandis que seulement 6 pourcents des ménages qui vivent en milieu urbain cultivent la terre.

Les espèces les plus communément trouvées dans les ménages éleveurs maliens sont les petits ruminants (moutons, chèvres). Environ 80 pourcents des ménages pratiquants l'élevage possèdent des ovins ou des caprins, et élèvent en moyenne 6.5 animaux par exploitation (environ 7 dans les areas rurales et environ 5 dans les zones urbaines). Bien que le taux de ménages qui élèvent la vo-

laille est de 70 pourcents, c'est surtout dans le milieu rural que l'on rencontre cette pratique. La taille et les activités pratiquées par les ménages dans les zones rurales favorisent l'élevage des bovins, et ceci peut expliquer le fait que 70 pourcents des ménages dans les zones rurales élèvent en moyenne 6 animaux, comparé à 25 pourcents des ménages qui élèvent en moyenne 2 animaux dans les zones urbaines.

Raisons de la pratique de l'élevage

L'élevage au Mali est pratiqué essentiellement pour générer un revenu pour le ménage. Les données indiquent que 80 pourcents des ménages déclarent la vente comme étant une des deux premières raisons pour laquelle ils pratiquent l'élevage, tandis qu'environ 60 pourcents déclarent pratiquer l'élevage pour produire de la viande, du lait à des fins de consommation. En outre, les ménages utilisent les animaux pour plusieurs autres motifs. Par exemple, 76 pourcents de ménages utilisent les animaux pour le travail agricole ou domestique, et 56 pourcents les utilisent pour les fêtes ou autres activités traditionnelles. Finalement, 28 pourcents des ménages répondent avoir vendu une partie de leur élevage pour faire face à la baisse des revenus agricoles.

Figure 1 – Principales raisons de la pratique de l'élevage

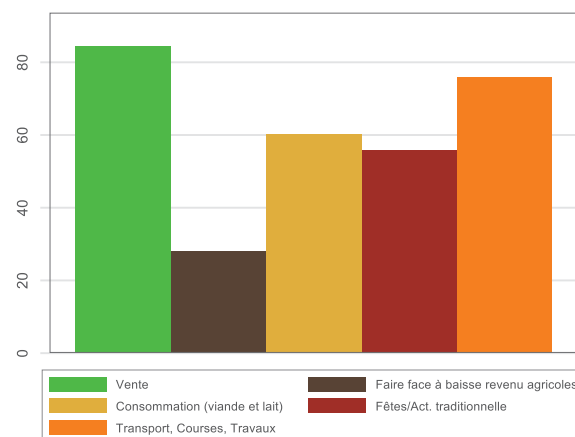


Tableau 1 – Possession des animaux pour les ménages éleveurs, par milieu

	Mali	Rural	Urbain
Petits ruminants (%)	81.6	81.7	80.5
Petits ruminants (nb)	6.5	6.7	4.7
Grands ruminants (%)	67.2	70.3	24.9
Grands ruminants (nb)	6.1	6.4	2.0
Volailles (%)	72.5	73.7	56.9
Volailles (nb)	13.6	13.7	12.1
Autre (%)	69.2	73.4	12.9
Autre (nb)	1.3	1.3	0.2

Notes : % : Pourcentage des ménages éleveurs qui ont des animaux.
nb : Nombre des animaux pour les ménages éleveurs

¹ Les deux échantillons (lourd et léger) permettent d'obtenir des estimations représentatives au niveau national.

Abattage et commercialisation

Même si l'une des raisons principales de l'élevage est de générer un revenu aux ménages éleveurs, ces derniers habituellement ne vendent pas leurs animaux en entier, mais vendent plutôt les produits dérivés. Ainsi, pour la catégorie des bovins, seulement 5.8 pourcents des ménages éleveurs ont vendu des bovins. Pareillement pour la volaille qui est la catégorie la plus vendue, seulement 15.3 pourcents des ménages éleveurs de volailles en ont vendu en entier. Seules les régions du Nord observent une vente d'ovins plus fréquente que celle des volailles.

L'abattage des animaux est majoritairement destiné à la vente ou la consommation domestique. Cet abattage est plus fréquent dans les régions de Gao, Mopti et Kou-

Tableau 2 – Vente des animaux

		Mali	Kayes	Koulikoro	Sikasso	Ségou	Mopti	Tombouctou	Gao	Bamako
Bovins	Ménages ayant vendu* (%)	5.8	4.4	7.3	5.7	4.7	8.1	6.7	1.1	3.3
	Animaux vendus** (nb)	2.9	4.7	1.8	4.7	2.8	2.0	3.9	1.9	1.0
Ovins	Ménages ayant vendu (%)	11.5	3.6	12.5	10.5	8.3	14.8	35.6	15.2	6.13
	Animaux vendus	2.8	2.9	3.0	2.5	1.9	3.0	3.7	2.6	3.7
Caprins	Ménages ayant vendu (%)	7.0	3.7	9.1	4.8	10.5	5.8	10.0	3.5	3.3
	Animaux vendus	2.8	3.8	2.7	2.9	2.0	3.6	3.6	3.7	1.0
Volailles	Ménages ayant vendu (%)	15.3	8.2	19.9	17.7	19.5	12.6	9.8	9.02	8.3
	Animaux vendus	8.4	13.9	9.5	10.1	7.4	6.1	4.3	3.1	9.2

Notes : * Pourcentage des ménages éleveurs qui vendent des animaux.

** Nombre des animaux vendus par les ménages qui vendent des animaux

likoro respectivement. Parmi les ruminants, les animaux les plus abattus sont les ovins, suivi des caprins. Encore, cela confirme que les bovins représentent un atout productif dans les exploitations agricoles et donc ils sont rarement abattus. Enfin, on observe que la production de peau et de cuir est très fréquente dans les régions de Gao et Bamako.

Pratiques et dépenses pour la santé des animaux

La pratique de l'élevage nécessite la mobilisation de ressources pour la vaccination, le déparasitage et le traitement curatif des animaux. Ces traitements sont importants pour les bêtes puisqu'ils préviennent certaines maladies et maintiennent le cheptel en bonne santé afin d'en dégager une plus-value. Cependant, on remarque que ces pratiques ne sont pas assez répandues

parmi les ménages éleveurs. Selon le Tableau 3, moins de 20 pourcents des ménages vaccinent ou déparasitent leurs animaux et seulement 6.2 pourcents des ménages éleveurs administrent des traitements curatifs. On outre, il est important de noter que les traitements pour la santé des animaux sont adoptés de façon inégale entre les espèces. Parmi toutes les espèces disponibles, les volailles ont le taux de couverture de vaccination, déparasitassions et traitement curatif les plus élevés, tandis que les grands ruminants, qui exigent les ressources et dépenses les plus élevées, ne sont pas toujours traités de manière adéquate. En conséquence, bien que le rôle de la préservation de la santé animale soit reconnu par les éleveurs maliens, les ressources mis à contribution ne sont pas encore suffisantes pour couvrir toutes les espèces de façon égale et satisfaisante.

Figure 2 – Ménages éleveurs qui abattent des animaux

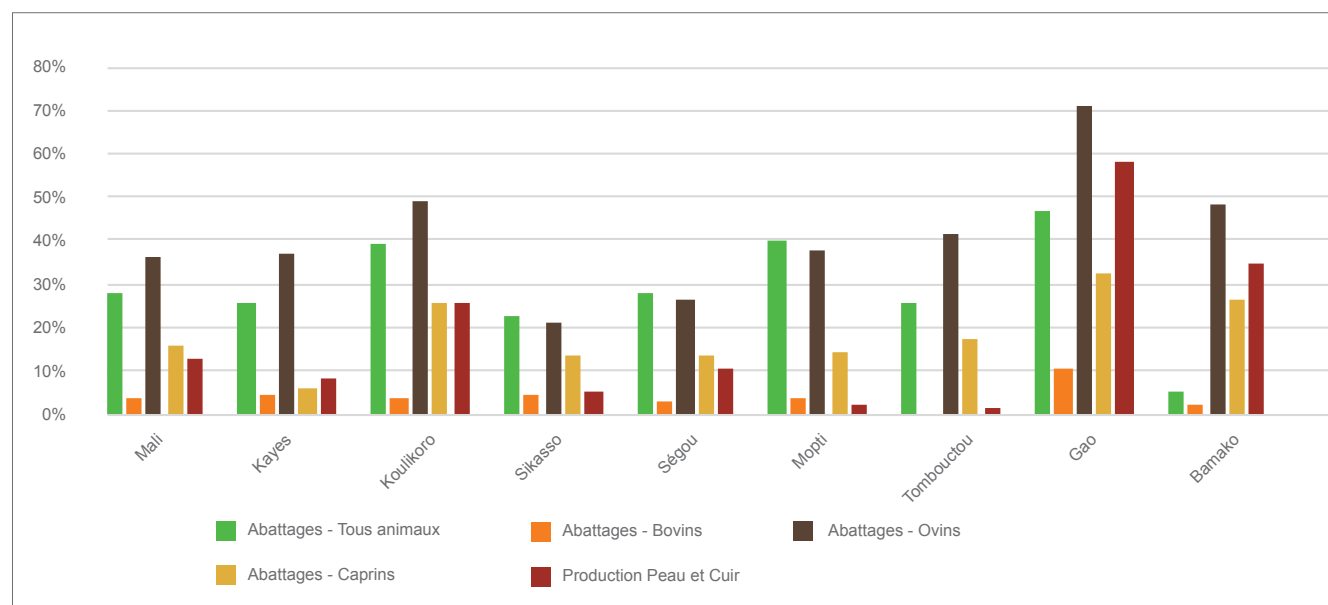


Tableau 3 – Pratiques et dépenses pour la santé des animaux

	Total	Grands ruminants	Petits ruminants	Équins	Volailles
Vaccinations (%)	19.2	8.4	10.9	16.4	21.5
Déparasitages (%)	16.6	8.8	10.1	13.8	18.6
Traitements curatifs (%)	6.2	3.1	5.4	3.2	7.3
Vaccination/déparasitage (FCFA)	4,490	9,073	3,189	4,689	4,454
Traitements curatifs (FCFA)	3,492	4,520	2,419	3,822	3,578